

Courrier Fédéral

N° 474

du 06.02.16 au 12.02.16

Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082

Encart

Dossier
«Compte rendu
du Conseil national»



■ EDITORIAL

Rien n'est écrit d'avance

page 3

■ LIBERTES SYNDICALES

Relaxe pour les Goodyear !

page 2

■ LUTTES ET SUCCES

pages 4 et 5

■ HISTOIRE

La Sécurité Sociale, une belle conquête

pages 6 et 7

■ PUBLICITE

page 8

Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>
courriel : communication@ftm-cgt.fr

Directeur de publication : F. Sanchez
Rédactrice en chef : L. Buchheit
Rédactrice : M. Vergnol
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0418 S 06 474
Imprimé par nos soins

RELAXE POUR LES GOODYEAR !



Laura Pfeiffer, inspectrice du travail



«Je suis sequestré par la CGT et c'est avec un grand un grand plaisir» c'est avec cette note d'humour qu'Yvan Le Bolloc'h, comédien, est venu apporter son soutien.



Mickaël Wamen, ex délégué CGT de Goodyear a rappelé la lutte des salariés et insisté «nous sommes condamnés à agir».



Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT

C'est sous le slogan «relaxez nos camarades» et les applaudissements de la foule, que les syndicalistes de Goodyear sont montés sur la scène provisoire installée sur la place de la Nation, à Paris, jeudi 4 février. Au-delà de la dizaine de camarades qui se sont succédés au micro pour témoigner des atteintes aux libertés syndicales dont ils sont victimes, de nombreux manifestants avaient en tête des exemples de discriminations et de violences patronales quotidiennes. A l'image des camarades qui se battent pour sauver leurs unions locales dans de nombreuses villes ou ceux d'Aperam Gueugnon qui se souviennent de deux salariés du site d'Imphy, licenciés l'an dernier, après un accident de travail. Face à ces attaques qui se multiplient et s'intensifient, «nous sommes condamnés à agir» a insisté Mickaël Wamen, ancien délégué syndical CGT Goodyear, condamné. D'autant que les syndicalistes ne sont pas les seules cibles. «Mon procès, qui s'est tenu le 16 octobre à Annecy, c'est le procès de l'inspection du travail, des lanceurs d'alertes et des syndicats. Ils ont fait un strike : 3 en un» a expliqué la jeune inspectrice du travail poursuivie par la direction de Tefal pour «violation du secret professionnel» et condamnée à une amende avec sursis. Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT a d'ailleurs rendu hommage aux inspecteurs du travail et aussi aux médecins du travail qui sont confrontés, eux aussi, à la violence patronale. Il a également rappelé que la France n'est pas isolée. Partout en Europe, les pressions contre les syndicalistes s'intensifient. Il a donné l'exemple des camarades d'Airbus en Espagne poursuivis pour fait de grève. «Mais est-ce que défendre son emploi, c'est être un voyou» a demandé le camarade d'Air France et les manifestants de lui répondre «défendre son emploi, c'est un droit». Parce que défendre les libertés syndicales c'est vital pour faire vivre les droits des salariés, la mobilisation doit s'amplifier a insisté Philippe Martinez, s'appuyant sur des victoires comme celles de nos camarades de Casmetal qui viennent de gagner leur réintégration au tribunal de Besançon la veille du rassemblement. D'ors et déjà de nouveaux rendez vous sont donnés pour poursuivre ce bras de fer comme le 27 mai prochain pour soutenir les camarades d'Air France. Mais la lutte c'est aussi au quotidien, dans les entreprises et notamment dans le cadre des NAO, où de nombreux salariés s'opposent actuellement aux propositions de leurs directions. «Nous réfléchissons à un nouveau temps de mobilisation pour faire converger toutes les luttes et faire vivre notre slogan tous ensemble» a conclu le secrétaire général de la CGT.



«On lâche rien» a rappelé Kaddour Haddadi, le chanteur de HK et les Saltimbanks

L'éditorial



Michel Ducret

Membre du secrétariat fédéral

Condamnés à agir

Chaque semaine, les biens pensants du libéralisme arrivent à glisser une petite phrase pour stigmatiser l'expression de la contestation syndicale. «*C'est une maladie aussi vieille que le capitalisme : la syndicalophobie, la détestation voire la haine des syndicats et de tout ce qui s'apparente à une organisation de travailleurs contre les patrons qui les exploitent*» rappelle l'écrivain et réalisateur Gérard Mordillat qui a pris parti pour les ouvriers de Goodyear condamnés. «*Rien ni personne ne doit faire obstacle au patronat, à la finance, à la spéculation, surtout pas les syndicalistes, ennemis du néolibéralisme*» écrit celui qui partage une autre vision des questions sociales.

A l'urgence sociale s'ajoute l'intensification des répressions syndicales. Nous sommes dans une situation d'urgence pour tous les syndicalistes en Europe et dans le monde. Les gouvernements souhaitent nous faire taire. En France, pays des droits de l'homme mais pas celui des militants, le gouvernement met en place la déchéance de citoyenneté : prison, assignation à résidence, prélèvement d'ADN, ... pour les militants qui s'élèvent contre les choix économiques et sécuritaires. Face à cette offensive, sans foi ni loi, nous sommes condamnés à agir. Comme l'a montré la forte mobilisation pour soutenir les camarades de Goodyear un peu partout en France.

La stratégie de la peur pour faire passer davantage de régression sociale est une vieille recette patronale que nous pouvons mettre en échec. L'an dernier, parce qu'ils n'en pouvaient plus de leurs conditions de travail, du mépris de leur hiérarchie et de la ségrégation, une quarantaine de salariés, d'origine turque pour la plupart, du groupe Casmetal ont créé un syndicat CGT. Pour casser ce mouvement, la direction a, dans la foulée, licencié «les meneurs» qui avaient 20 ans d'ancienneté. Mais c'était sans compter sur la solidarité de leurs camarades et l'opiniâtreté de la CGT. Une procédure judiciaire a été engagée. Après un premier résultat négatif, la cour d'Appel de Besançon vient de donner raison aux syndicalistes et demande la réintégration des 5 camarades. Une victoire encourageante qui doit en appeler d'autres.

«*Quand les patrons se frottent les mains, mieux vaut se retrousser les manches*» aimait répéter mon ancien délégué syndical. Dans les entreprises, malgré un dialogue social plus que difficile et de fortes pressions, les salariés relèvent la tête. En 2015, la fédération enregistre 5 000 adhésions nouvelles. Cette dynamique doit s'amplifier dans les luttes. Celles-ci sont nombreuses, même si elles ne font pas la une de la presse. Ainsi, les camarades de la CNM ont gagné la création de 21 CDI dans l'entreprise. Depuis septembre, les salariés de Sidel en Normandie sont mobilisés contre le plan social. Ils ont déjà obtenu des avancées, mais ils maintiennent la pression pour l'avenir du site. Cette année, dans de nombreuses entreprises, les salariés ont engagé un véritable bras de fer dans le cadre des NAO. Après un mois de mobilisation salariale, aucune organisation syndicale de Constellium à Issoire (Allier) n'a signé les propositions de la direction. Chez Dassault, le syndicat a mis en échec une réorganisation du temps de travail.

Les coups sont durs, mais rien n'est écrit d'avance comme ces luttes nous le montrent. Cette année, alors que nous célébrons les 80 ans des conquêtes sociales de 1936 comme les premiers congés payés, engageons de nouveaux fronts de luttes pour gagner le partage des richesses et le progrès social pour tous. C'est le sens que nous souhaitons donner à la consultation nationale. C'est un outil dont nous pouvons nous emparer pour aller à la rencontre des salariés pour construire ensemble le progrès pour tous car rien ne pourra se faire sans eux.

Le coût du capital au cœur des NAO

Renault Trucks

Partout en France, les salariés ont répondu à l'appel des syndicats pour demander des augmentations de salaires conséquentes. Ils étaient plus de 400 à Blainville où la pétition, qui a recueillie 953 signatures, a été remise lors de la première réunion de NAO. Ce même jour, 50% des salariés étaient en grève à Limoges, 80% à l'usine Ponts. Ils étaient 400 à Lyon où la direction a volé le droit de grève des salariés en posant un jour de chômage.

Les salariés sont en colère, la direction a annoncé une hausse de salaire de 0,8% pour cette année, soit une augmentation de moins de 9€ nets pour les plus bas salaires. Dans le même temps, elle propose 8% d'augmentation pour les 10 plus hauts salaires. Pourtant le groupe dégage des bénéfices exceptionnels. Son chiffre d'affaires a augmenté de 13,3%. Dans les usines, les directeurs annoncent aux salariés des résultats excellents qui n'étaient même pas envisagés. Les salariés battent des records mais n'en bénéficient pas. Pour la CGT, «*seules les compétences des salariés ne sont pas reconnues à leur juste valeur par le groupe*». Depuis 2 ans, les salariés subissent les conséquences des politiques de restructuration, il y a eu 3 PSE. Hors prise en compte de l'inflation, les rémunérations moyennes des trois catégories de salariés n'évoluent quasiment pas depuis 10 ans. Des salariés ont même vu leur rémunération annuelle baisser après la perte de la prime d'équipe et de casse-croûte. Pendant ce temps, sur les 10 dernières années, 83% des bénéfices ont été distribués aux actionnaires sous forme de dividendes pour un total de plus de 9 milliards d'euros.

Sarel Schneider Electric -38

Alors que la direction distribue des miettes aux NAO (0,7% d'AG et 0,7% d'AI), la CGT a sorti un tract s'appuyant sur un article de presse dénonçant le salaire exorbitant du PDG de l'entreprise. L'article précise que malgré des résultats médiocres, la rémunération annuelle globale de son PDG a grimpé de 19%...

Bosch Rodez -12

En amont de l'ouverture des NAO, la CGT fut la seule organisation syndicale à avoir transmis un cahier revendicatif à la direction. Les représentants du syndicat ont exprimé tout au long de ces négociations leur préoccupation quant à l'avenir de la politique industrielle du groupe Bosch en France. Car les investissements restent très en dessous des besoins nécessaires à la pérennisation des emplois dans l'hexagone. De plus, ils ne sont pas à la hauteur des résultats économiques réalisés en France et des ambitions affichées pour les années à venir.

Tout au long de l'année 2015, la CGT s'est engagée fortement dans la bataille du pouvoir d'achat en pesant sur les différentes négociations portant sur les accords de protection sociale, prise en charge de la part patronale dans la mutuelle, l'intéressement, avec les résultats que nous connaissons. La mobilisation de la CGT a permis d'obtenir le maintien du pouvoir d'achat des préretraités victimes de la réforme sur la retraite complémentaire. La CGT a également défendu la mise en place d'un accord dérogatoire après la suppression de la prime de participation malgré les résultats réalisés par le groupe. Cette négociation se déroulera pendant l'année 2016. La CGT s'est également battue sur les grilles de salaires qui doivent être simplifiées, plus justes et transparentes, pour garantir à tous des possibilités d'évolutions de carrières. C'est également un point qui sera discuté en 2016. Enfin, cette année, une discussion sur l'accompagnement des salariés en fin de carrière va s'ouvrir dans deux mois. Pour la CGT, ces négociations doivent permettre la prise en compte de la pénibilité et des carrières longues.

Pour le syndicat, malgré la proposition d'une hausse de seulement 2% des salaires, ces avancées motivent la signature de l'accord NAO 2016. Mais le syndicat a déjà alerté que cette signature n'était pas un chèque en blanc à la direction.

Alstom Aix les Bains - 73

Les négociations s'ouvrent sous tension sur le site. Lors de la première réunion, la direction a fait sortir les mouchoirs, sans toutefois faire des propositions concrètes pour les hausses de salaires. Elle a en revanche communiqué quelques jours après, à la demande des organisations syndicales, les bonus versés dans les différents établissements de GRID-Alstom. Résultat : 5,7 M d'€ ont été versés à 569 personnes ! Face aux arguments déplorables de la direction pour expliquer ce choix, le syndicat a comparé le budget des talons des AG de l'an dernier (19€ x 13 mois x 593 personnes éligibles), soit 146 471€ aux 358 560€ de bonus versés aux 40 salariés du site d'Aix les Bains. Ce choix est d'autant plus intolérable, qu'une majorité de salariés n'a eu que ce talon. C'est dans ce contexte que la CGT appelle les salariés à se mobiliser pour la prochaine réunion de négociations.

Hertz France Sortie de crise



Les mobilisations massives, dans la semaine du 18 au 21 janvier, des salariés des sites majeurs d'Orly et CDG, mais aussi ceux de Nantes AP, Paris, Lille et Bordeaux ville ont ouvert la voie des négociations. Excédés des reculs sociaux imposés par la direction (prime d'ancienneté, annualisation du temps de travail, ...) et de leurs maigres salaires, l'ensemble des employés et maîtrise a fait grève 4 jours (et nuits) simultanément sur les deux sites des aéroports parisiens. Pour le syndicat CGT «cette mobilisation inédite restera dans les mémoires et l'élan collectif formé sur ces unités de travail». Toutefois, «le bras de fer fut éprouvant». En effet, la direction a organisé dans l'urgence le déploiement de cadres pour assurer l'activité du groupe alors que les grévistes s'efforçaient de tenir le blocus.

La sortie de conflit est actée mais «sans triomphe». Le mouvement a permis d'obtenir des avancées pour l'ensemble du personnel, mais le syndicat reste mobilisé pour s'assurer de la mise en place des mesures et la poursuite de l'activité syndicale pour faire vivre les revendications salariales qui sont restées lettre morte. Toutefois, les salariés ont obtenu un coup de pouce sur leur pouvoir d'achat avec notamment une hausse de 25% du commissionnement. Concernant le temps et l'organisation du travail, le système de pointage «d'optimisation/annualisation» est stoppé ou suspendu selon les sites. De plus, les équipes sont associées aux réflexions d'aménagement des horaires de travail. Dans le tract distribué au personnel, la CGT avertit qu'elle sera vigilante les prochains mois «tant sur nos fiches de paie qu'en terme de temps de travail».

Le syndicat conclut son tract en proposant aux salariés de s'organiser avec la CGT «afin de construire une force plus importante pour obtenir davantage. Cette épreuve aura fait bouger les lignes. C'est un encouragement pour tous à rejoindre notre démarche de construction d'un rapport de forces des salariés face à la direction». Il appelle également les salariés à la solidarité pour aider les grévistes qui ont sacrifié 4 journées de travail pour gagner ces avancées.

ERATUM

Une coquille s'est glissée dans l'article sur «...les inégalités de richesses...», p.4, dans le CF 373.

Dans le paragraphe : **Dans le même temps les plus fortunés profitent pleinement de la situation**, il faut lire, «La France compte 2,4 millions de millionnaires».

Nous nous excusons pour cette erreur.

ACS Bressuire - 79 Les salariés inquiets pour l'avenir du site



Les salariés de l'équipementier automobile ACS (Advanced Comfort Systems) ont exprimé leur inquiétude après que leur site de Bressuire n'ait pas été retenu pour honorer un important marché décroché auprès de Peugeot. La direction du groupe a privilégié le site espagnol. Le motif ? «On coûte trop cher. On nous l'a clairement dit» témoigne un syndicaliste dans la presse locale. «Si notre actionnaire avait retenu Bressuire, nous l'aurions perçu comme un signal fort, synonyme d'un avenir meilleur... L'inquiétude est totale, on a conscience que c'est grave». Déjà 23 emplois intérimaires vont disparaître. Alors que l'activité bat son plein, deux débrayages ont eu lieu le 28 janvier dernier à l'appel des syndicats. Déjà en juin dernier, les salariés avaient protesté contre les choix de la direction.

Dassault – Biarritz - 64 2000 pétitions ont fait reculer la direction



La direction a voulu imposer, dans le cadre de la négociation sur l'organisation du temps de travail, 4 semaines de fermeture consécutives de congé d'été dans tous les sites. Mais cette proposition a été rejetée massivement dans l'ensemble des établissements. La CGT du groupe a fait circuler une pétition. Plus de 2 000 salariés, dont plus de 460 au siège à St Cloud, se sont prononcés contre cette fermeture de 4 semaines. Face à ce mouvement de contestation, lors de la seconde réunion, le 2 février, la direction est revenue avec une nouvelle proposition. Celle-ci est loin des revendications déposées par le syndicat qui apprécie quand même, dans son compte rendu, ce recul car il ouvre des possibilités de mieux s'organiser entre la vie professionnelle et familiale. La CGT Dassault doit réunir tous ses syndicats d'établissements avant de donner un avis à la direction générale sur cet accord. C'est aussi un point encourageant pour les prochaines réunions NAO sur l'emploi et les salaires qui vont se tenir courant février.

LA SÉCURITÉ SOCIALE, UNE BELLE CONQUÊTE



Notre sécu est le fruit d'un long cheminement. Il y eut auparavant de multiples systèmes de protection sociale, en France et ailleurs, à l'efficacité diverse et souvent discutable. S'il est évident que la sécu ne pouvait s'établir sans tenir compte de l'existant, sa conception, fondamentalement différente, a profondément bouleversé l'approche du problème de la protection sociale. D'après une intervention de Claude Ven, président de l'IHS-CGT métallurgie

Le monde du travail imaginera, dès le moyen-âge, le système des corporations et du compagnonnage. Mais ces dispositifs ne permettront pas d'échapper réellement à une logique d'exploitation. L'idée d'une protection sociale des travailleurs et de leurs familles est déjà dans les têtes lorsqu'éclate la révolution de 1789. Mais c'est avec la révolution industrielle que les aspirations se sont transformées en nécessités vitales. Les premières réponses pour soulager les peines et les souffrances viendront de l'église avec les institutions charitables. Face à la charité aléatoire, se substituent alors, peu à peu, des dispositifs de solidarité organisée avec des caisses de mutuelle qui sont aussi des lieux d'échange et de réflexion. Bientôt s'y organise la résistance à l'exploitation capitaliste, à l'image de la révolte des canuts, à Lyon, en 1831. C'est le début du syndicalisme, qui ne sera autorisé qu'en 1884. Pour contrer ces premières solidarités organisées, le patronat investit le terrain en créant ses propres «œuvres sociales» dans le cadre du «patronage» dans les grandes entreprises comme Schneider au Creusot ou de Wendel à Joeuf. L'enjeu est de s'assurer une «main d'œuvre stable et dévouée à l'œuvre commune», maintenue sous la pression patronale. Dans le domaine de la famille, certains patrons, adeptes de la doctrine sociale de l'Eglise,

seront à l'origine des allocations familiales. Dès 1880, quelques entreprises, ainsi que la fonction publique, versent des suppléments familiaux. Il faudra attendre les lois de 1932 et 1938 pour que cette politique familiale prenne un caractère général et connaisse un réel impact sur le taux de natalité. Au XIX^{ème} siècle se développent de nombreuses caisses mutuelles. Sous le Second Empire, Napoléon III, qui se prétend sensible à la question sociale, s'empare de celles-ci. Sous couvert de l'aide de l'Etat, il place à leur tête des hommes chargés d'en réduire la portée et d'en museler les ambitions. C'est un tournant pour le mouvement mutualiste.

En France, au début du XX^{ème} siècle, le mouvement mutualiste se développe sous de multiples formes, surtout d'essence patronale. Toutefois, il ne parvient pas à répondre aux besoins de manière satisfaisante. Dès 1923, l'Union Soviétique met en place un nouveau modèle de système de santé, financé par l'Etat et géré par les syndicats. En France, le gouvernement déclare s'intéresser au système de protection sociale de BISMARCK qui est appliqué en Alsace et en Moselle, territoires annexés par l'empire allemand de 1870 à 1918. Cela n'empêchera pas les parlementaires de nier le besoin d'intervention publique dans le domaine social. On

préfère laisser le champ libre aux patrons. Néanmoins, sous la pression ouvrière, à force de lutte et d'acharnement, les premières assurances sociales voient le jour en 1928. Cette réponse est loin d'être parfaite. Elle est à l'image de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes qui les a précédés en 1910. Une loi appelée «retraite des morts» par la CGT car elle n'ouvre droit à une pension qu'à partir de 65 ans et repose sur des principes de capitalisation. Mises en chantier dès 1921, ces assurances sociales, qui ne couvrent que les salariés de l'industrie et du commerce, ne seront mises en place qu'au 1^{er} juillet 1930, après une longue bataille à laquelle participe activement les mutualistes, contre un système qui est pourtant loin d'être révolutionnaire. En effet, les prestations maladie ne sont constituées que par des indemnités journalières égales à 50 % du salaire et acquises seulement au bout de 6 jours de carence ; mêmes bases pour la maternité ; l'invalidité, elle, ne donne lieu à pension que pour une incapacité des 2/3 et le capital décès est très faible. Les accidents du travail restent la chasse gardée des assurances privées. Cette réponse, à minima, sera toutefois appréciée positivement par Léon JOUHAUX, dirigeant de la CGT. A l'inverse, Benoit FRACHON de la CGTU, la critiquera et s'opposera longtemps au principe de la cotisation ouvrière.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, se manifeste dans plusieurs pays, l'aspiration à de nouveaux droits collectifs et le besoin de démocratisation économique et surtout de protection sociale. En France, l'exigence de progrès sociaux et démocratiques allant de pair avec la volonté d'indépendance nationale, le programme du CNR reflète un consensus forgé dans la lutte, par la Résistance, autour de la Nation et de la République. Ainsi, le programme «Les jours heureux», adopté dans la clandestinité en 1944, propose «un plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils seraient incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat». Après de vifs échanges, la décision du pouvoir exécutif, formulée dans l'ordonnance du 4/10/1945 sera une traduction déformée du programme du CNR. Pour Ambroise CROIZAT, qui sera nommé ministre du Travail et de la Sécurité sociale un mois plus tard, c'est un «compromis, mais un compromis très positif, réalisé sous la pression populaire». En moins de 14 mois, il va s'attacher, avec Pierre Laroque, Directeur Général de la Sécurité Sociale, à mettre en place les nouveaux organismes. C'est un combat difficile. Les opposants sont déjà l'offensive. Pour le patronat, la Sécurité Sociale met en danger l'économie du pays. Elle veut surtout en écarter les accidents du travail et les maladies professionnelles. Même combat pour les compagnies d'assurance qui réalisent des profits indécents depuis la loi d'avril 1898, en gérant, pour leur compte, les blessures, mutilations et décès des salariés frappés au travail. En 1948, pour la chambre de commerce de Paris «la Sécurité sociale est devenue pour l'économie, une charge considérable... Les salariés ont profité de traitements dont ils n'avaient peut-être pas un besoin certains, la moindre maladie

a été le prétexte de repos. L'absentéisme s'est développé». En 1949, Paul REYNAUD, président du conseil dénonce «la charge excessive des cotisations sociales qui rend notre situation économique intenable». Autant d'arguments, de phrases toutes faites, qui sont encore ressassés, 70 ans après, et toujours dans le souci affiché de l'adaptation aux réalités du monde moderne. Conscient de l'enjeu, Croizat insistera «Rien ne pourra se faire sans vous. La Sécurité Sociale n'est pas qu'une affaire de lois et de décrets. Elle implique une action concrète sur le terrain dans la cité, dans l'entreprise. Elle a besoin de vos mains». D'ailleurs, dès 1946, la CGT, lors de son congrès, souhaite des améliorations (intégration des caisses de congés payés, couverture du risque chômage, montant et attributions des pensions vieillesse, gestion de la Caisse nationale et aménagement des régimes spéciaux).

Dès lors des premières élections pour la gestion se dérouleront le 27 avril 1947, la CGT obtient 59,27 % des voix dans le collège salariés pour les administrateurs des caisses de Sécurité sociale et 62% dans le collège Caisses d'Allocations familiales. La CFTC (10% des suffrages), refuse de siéger dans les premiers Conseils d'administration. Durant les 15 premières années, les travailleurs qui disposaient des 3/4 des sièges, ont géré complètement les caisses, montrant ainsi la capacité de la classe ouvrière à gérer un budget supérieur à celui de l'état. Ce qui est insupportable pour le patronat. Par le décret du 12 mai 1960, les pouvoirs du directeur sont renforcés, au détriment du conseil d'administration. En 1967, une réforme met un terme aux élections du conseil et instaure le paritarisme. Un temps rétabli après 1981, les élections seront définitivement supprimées par ordonnances en 1995. En 2004, les conseils d'administration sont supprimés pour y substituer des conseils d'orientation. Cette loi qui donne quasiment les pleins pouvoirs au directeur de la CNAMTS, fait entrer les complémentaires (assurances privées et mutuelles) dans une union nationale des caisses complémentaires d'assurance maladie (UNOCAM), où elles disposent du pouvoir de peser sur les remboursements. La privatisation est en marche.

La Sécurité sociale française est un organisme de droit privé exerçant une mission de service public. Elle n'a ni actionnaire, ni PDG. Elle est une propriété sociale. Les gouvernements qui exercent une garantie et un contrôle, a posteriori, n'ont pas de légitimité pour la détruire. L'élaboration du nouveau plan de Sécurité sociale de 1945 allait bien au delà de la seule conception de la protection sociale car ses options engageaient l'ensemble de la politique économique et sociale. C'est en cela qu'elle sera immédiatement l'objet de l'opposition de certaines forces politiques et syndicales. Aujourd'hui, face aux attaques et aux reculs successifs, la résistance ne peut suffire. Il faut redynamiser le système, pour le développer et le porter au niveau des exigences et des besoins actuels. Pour la CGT, la sécurité sociale doit être professionnelle, c'est à dire protectrice de tous les moments de la vie. Et bien sur en lien avec l'exigence d'un réel plein-emploi et de meilleures conditions de vie et de travail.

Depuis 30 ans, **SECAFI** est au service des élus des CE et des CHSCT.

L'expérience, accumulée auprès des 2 000 CE et CHSCT que nous assistons chaque année, nous permet de vous proposer des solutions adaptées.

Nous vous accompagnons pour comprendre, construire et agir sur :

- Les **choix stratégiques** de votre **entreprise**
- L'**emploi** et les **rémunérations**
- Les **conditions** de **travail**

Pour construire avec vous :

- Des actions préservant **la santé au travail**
- Des **alternatives viables** pour les salariés
- Des **solutions concrètes** aux projets de **réorganisation**
- Un **dialogue constructif** entre les acteurs de l'entreprise



Des spécialistes **sectoriels** répartis sur **tout le territoire** pour une **réactivité optimale**

